

***Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)***

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

**Absent :**

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

**1. DM annulatif titre CHEVALIER**

Pour donner suite à un problème d'adressage et d'homonymie, il est nécessaire d'annuler le titre assainissement n°55/2024 et de le rééditer à l'intention de Mathilde CHEVALIER, domiciliée au 1 bis, rue de la Fontaine - 85220 L'Aiguillon sur Vie.

Afin de pouvoir annuler ce titre, il convient de valider une décision modificative comme indiqué :

DM n°1 :      DF compte 61528 -100.87€  
                  DF compte 673 +100.87€

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 12

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence
	Mme Anaïs Rousseau

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

**2 Modification seuil prime IFSE Agent Technique Polyvalent**

En 2019, le conseil municipal avait voté la mise en place d'une indemnité d'astreintes pour l'agent technique communal.

Selon les textes et préconisations indiquées sur le portail de la fonction publique, lors de l'adhésion au RIFSEEP, la somme des primes et indemnités perçues mensuellement et liées à l'exercice des fonctions aurait dû être intégrées à la prime IFSE.

De fait, je vous propose d'abroger l'indemnité d'astreinte de l'agent technique polyvalent et de l'intégrer en lieu et place à sa prime IFSE.

Pour ce faire, je vous propose de modifier le montant annuel brut de prime IFSE correspondant à un temps complet de 960€ à 5000€ afin d'absorber le montant de la prime d'astreinte de 318.4€ /mois soit 4780€ / an.

Groupe de fonctions	Fonctions / emplois	Montants plafonds FPE			Montants plafonds retenus par la collectivité		
		IFSE	CIA	Total	IFSE	CIA	
						% RIFSEEP	Montant
Groupe 2	Agent technique polyvalent	11 340 € Annuel brut	1 260 € Annuel brut	12 600 € Annuel brut	5000€ Annuel brut	10%	500€ Annuel brut
							5500€ Annuel brut

Après en avoir discuté et débattu, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 12

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

**Absent :**

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

### **3 Décision modificative du budget**

Suite à l'achat du système de fermeture de la pergola du commerce, le compte 231 (immobilisation) opération 95 (commerce) sur lequel le mandat de paiement doit être prélevé n'est pas suffisamment crédité.

Afin de pouvoir régler ce mandat, il convient de valider une décision modificative comme indiqué :

DM n°2 :      DI compte 231 opération 11 (atelier) – 3000 €  
                  DI compte 231 opération 95 (commerce) +3000€

Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 12

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

**Absent :**

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

#### **4. Passage en Mode SAS Berger Levraut**

Les problèmes informatiques rencontrés récemment nous ont amenés à réfléchir aux solutions informatiques actuellement en place.

Aujourd’hui, nous utilisons les logiciels Berger-Levrault installés sur le disque dur de l’ordinateur. Cela pose plusieurs problèmes :

- Lenteur de fonctionnement
- Impossibilité d’utilisation en cas de panne de l’ordinateur
- Frais d’installation / paramétrage / mise à jour payants
- Nécessité d’avoir une solution de sauvegarde
- Multitude de plateformes à utiliser...

Le mode SAAS présente quant à lui certains avantages :

- Remplace l’ensemble des logiciels actuellement installés
- Prestations d’installation / paramétrage / formation incluse dans forfait
- Solution accessible directement via un navigateur web.
- Contrairement aux logiciels installés localement, le mode SAAS ne nécessite pas de mise à jour ni d’installation. Tout est hébergé et géré sur des serveurs sécurisés.
- Maintenance et mises à jour incluses et effectuées automatiquement

- Accessibilité multi postes
  - Lien vers les différentes plateformes de l'état permettant le transfert des données facilement
- = Gain de temps et d'efficacité

Ci-dessous la comparaison économique :

	<b><u>Logiciel BL</u></b>	<b><u>Solution SAAS Wemagnus</u></b>
Coût annuel HT	2420€ / HT	4670€ HT / 3969€ HT pour les 2 premières années
Coût sauvegarde extérieure	348€	

Le Conseil Municipal émet un avis Favorable

Contre : 0      Abstention : 1      Pour : 11

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

## **5 Modification de destination de la subvention des Fonds concours de la 4CPS**

La grange communale étant située sur une parcelle permettant un aménagement de priorité 1 (action 4) dans le cadre du plan de prévention inondation et compte tenu que la subvention DETR qui nous avait été accordée nous a été retirée, le projet de restauration de cette grange ne nous paraît plus opportun.

Par ailleurs, la subvention de 10 000€ qui nous a été accordée pour la restauration de la grange communale en juillet 2025 (fonds de concours de la 4CPS) peut, quant à elle, être redirigée vers un autre projet rentrant dans le cadre des orientations fixées par la 4CPS.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L5215-26 ou L5216-5

VI,

Vu la délibération N 2024085 du Conseil communautaire, en date du 25 mars 2024 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours pour ses communes,

Considérant la délibération du 05 juin 2025 sollicitant un fonds de concours auprès de la Communes de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé pour le projet de restauration de la grange communale située au 6A route du Mans.

Considérant l'étude actuellement portée par le Syndicat du Bassin de la Sarthe sur le risque inondation sur la commune et les éventuels aménagements nécessaires non définis à ce jour.

Considérant les délais de réalisation des travaux entrant dans la prise en compte du fonds de concours communautaire (fin des travaux au plus tard en septembre 2026)

Considérant que la commune de Mézières sous Lavardin a engagé un aménagement de la route de Conlie, aménagement de sécurité routière rentrant dans les orientations du fonds de concours

communautaire.

Considérant que le plan de financement de ce projet permet d'y inclure ce fonds de concours communautaire

Le Conseil municipal est invité à

- valider la demande de transfert du fonds de concours communautaire du projet « aménagement de la grange communale route du mans » vers le projet « sécurisation de la route de Conlie »

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12

**République française**  
**Liberté – Égalité – Fraternité**

**Commune de Mézières-sous-Lavardin (Sarthe)**

**Conseil Municipal  
4 novembre 2025**

Convocation :  
27 octobre 2025

Publiée le :  
27 octobre 2025

**Conseillers :**  
- en exercice : 12  
- *quorum* : 7  
- présents : 9  
- votants : 12

L'an deux-mille-vingt-cinq, le quatre novembre à 20 heures et 15 minutes, le Conseil municipal s'est réuni :

- légalement convoqué par Mme Linda Goisbault, Maire
- à la mairie,
- sous la présidence de Mme Linda Goisbault, Maire

**Présents :**

Mme Linda Goisbault	Mme Claire Pasquier
M. Guénolé Legagneux	Mme Marie-Line Le Pallec
M. Jérôme Renou	M. Anthony Bolival
M. Dimitri Bessière	Mme Dunand Laurence

**Absent excusé :**

Mme Elisabeth Giordano donne pouvoir à M. Dimitri Bessière  
M. Cédric Dufourd donne pouvoir à M. Anthony Bolival  
Mme. Lucie Pousset donne pouvoir à Anaïs Rousseau

*Secrétaire de séance : Jérôme Renou*

**Liste des délibérations :**

Approbation du PV du conseil du 09/09/2025

1. DM annulatif titre CHEVALIER
2. Modification seuil prime IFSE Agent Technique Polyvalent
3. Décision modificative du budget
4. Passage en Mode SAS Berger Levraut
5. Modification de destination de la subvention des Fonds de concours de la 4CPS

Le Maire : Linda Goisbault

La secrétaire de séance :